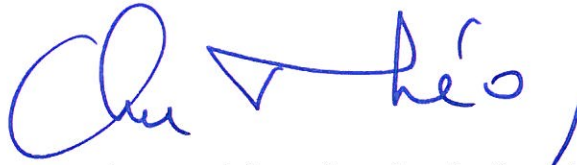


*Vice Président du Conseil Rhénan
Vizepräsident des Oberrheinrates*

Monsieur Théo KAUTZMANN
Président du Conseil Rhénan
KOLMARER STRASSE 76
D - 76829 LANDAU IN DER PFALZ

Strasbourg, le - 9 SEP. 2014


Monsieur le Président,



J'ai plaisir à vous faire parvenir, pour information, la réaction de Madame la Ministre Marisol Touraine et de la Présidence de la Conférence du Rhin Supérieur suite à la résolution concernant la carte européenne d'assurance maladie, adoptée lors de la Plénière du Conseil Rhénan du 23 juin dernier.

Ces courriers pourront être joints au dossier de réunion du prochain Bureau du Conseil Rhénan, dont la date est fixée au 27 octobre prochain.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Philippe RICHERT

Handwritten mark

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

La Ministre

Nos réf. : 14-023464/DDC/DRPG/DSS/JG
Vos réf. : courrier du 8 août 2014

Paris, le 28 AOUT 2014

La Direction des Relations
Européennes et Internationales
28 AOUT 2014

V. net
DRPG pour info

Région Alsace
N°
Pour attrib. <i>VW</i>
25 AOUT 2014
Pour Info :

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la résolution adoptée par le conseil rhénan au cours de sa séance plénière du 23 juin 2014, concernant la mise en place de la carte européenne d'assurance maladie qui serait adossée à la carte vitale.

J'ai pris bonne note de votre correspondance et ai prescrit un examen de ce dossier.

Je ne manquerai pas de vous apporter une réponse dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma sincère considération.

Marisol Touraine

Marisol TOURAINE

Monsieur Philippe RICHERT
Ancien ministre
Président du Conseil régional d'Alsace
Vice-président du Conseil Rhénan
Région Alsace - Vera Nette
1 Place Adrien Zellzer
67070 STRASBOURG

DEUTSCH-FRANZÖSISCH-
SCHWEIZERISCHE
OBERRHEINKONFERENZ



CONFERENCE
FRANCO-GERMANO-SUISSE
DU RHIN SUPERIEUR

032180

VN

Strasbourg, le

25 AOUT 2014

La Direction des Relations
Européennes et Internationales

27 AOUT 2014

Monsieur le Président,

Vous m'avez transmis la délibération du conseil rhénan adoptée le 23 juin dernier concernant la carte européenne d'assurance maladie. Je vous en remercie.

Conformément à votre demande, j'ai transmis ce document à M. MORIN, Président du Canton de Bâle-ville, dont l'un des agents assure l'animation du groupe de travail santé de la Conférence du Rhin supérieur, pour que le sujet dont vous me saisissez puisse être abordé à l'une de ses prochaines réunions.

J'ai parallèlement transmis ce document à l'agence régionale de santé d'Alsace, également représentée dans ce groupe de travail.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

LE PREFET

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général pour les Affaires
Régionales et Européennes

Jacques GARAU

Monsieur Philippe RICHERT
Président du conseil régional d'Alsace
Ancien Ministre
1, Place Adrien Zeller
67 000 STRASBOURG